

Procès-verbal de la 56^e AG de l'association du parc zoologique de Bienne du 17 juin 2015, 20.00 heures, église Zwingli, salle Luther, Hintergasse, Bienne

1. Salutations

Cette 56^e Assemblée générale annuelle est ouverte par le président, M. Hanspeter Habegger.

51 membres ayant le droit de vote sont présents.

Différentes personnes se sont excusées par écrit.

Des salutations particulières sont adressées à Mme Heidi Flückiger du Bieler Tagblatt et M. Michael Zimmermann du bureau KBP: Natur Umwelt Verkehr, Berne, qui donnera une conférence à l'issue de l'assemblée générale.

Monsieur Manfred Rufener est désigné scrutateur.

2. Procès-verbal de la 55^e assemblée générale 2014

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son rédacteur.

3. Rapport du président

Le président Hans-Peter Habegger donne lecture de son rapport:

Chers membres du parc zoologique et chers invités, je vous souhaite à tous une cordiale bienvenue à notre 56^e assemblée générale dans l'église Zwingli de Boujean, plus précisément dans la salle Luther.

Nous voulons nous souvenir en silence de nos chers membres disparus. Merci.

Le dernier exercice de l'association du parc zoologique a été marqué par la ronde d'économies de la ville de Bienne. Cela m'a occupé de manière incroyablement intense et cela a même entraîné quelques casse-têtes. En octobre, frustré et déçu par le manque de soutien de ma fraction concernant la subvention, j'ai démissionné avec effet immédiat du Conseil de ville et du parti. Toutefois, lors de la séance d'avril 2015 du Conseil de ville, la réduction de la subvention a été refusée, ce qui signifie que nous pouvons à nouveau compter sur la pleine subvention de CHF 120'000.00. Je tiens à remercier ici chaleureusement tous ceux qui ont appuyé notre pétition, ce qui fait du monde car nous avons remis à la ville près de 4000 signatures. Le prochain obstacle sera le débat du budget au Conseil de ville en octobre et le vote du budget devant le souverain.

Et maintenant, encore quelques mots sur l'année du parc zoologique, extrêmement positive. Il a été très gratifiant de voir de nombreux visiteurs dans le parc tout au long de l'année. La nouvelle volière a été bien accueillie, par les animaux comme par les visiteurs. Notre gardien d'animaux, Peter Zimmermann, nous parlera lui-même des animaux. Nous allons prochainement nous occuper de l'extension, respectivement de l'agrandissement de l'installation des ratons-laveurs. Un autre projet vise à installer jusqu'à trois tirelires avec panneaux explicatifs, solides et en même temps plutôt amusantes. La première Saint-Nicolas du 6 décembre 2014 dans le parc a rencontré un très grand succès. Nous avons été enthousiasmés de voir autant de visiteurs, petits, grands, jeunes, vieux, familles. Il y avait bien 200 personnes, deux ânes, Saint Nicolas et Schmutzli et même le pasteur avec une équipe de télévision de

Telebielingue. Une fête de la Saint Nicolas sera à nouveau organisée cette année dans le parc.

Notre apprentie, Jenni Schenk, a réussi en juillet ses examens de fin d'apprentissage et a quitté le parc zoologique de Bienne pour rejoindre le Knie's Kinderzoo à Rapperswil. En août, Tamara Meile a commencé l'apprentissage de trois ans de gardienne d'animaux sauvages.

Je remercie chaleureusement nos collaboratrices et collaborateurs de leur travail et de leur engagement. Peter Zimmermann, gardien d'animaux, Tamara Meile, apprentie, les aides Dominik Bärfuss, Angela Vetsch et Ruedi Habegger. Je remercie également mes collègues du comité Raphael Anetzhofer, vice-président, Claus Hysek, trésorier, Rolf Iseli, secrétaire, Christoph Gfeller, membre et chasseur, et Hans Ritter, représentant de la bourgeoisie de Boujean, pour le travail accompli durant toute l'année. Je remercie tout spécialement mon vice-président, Raphael Anetzhofer, qui est vraiment maintenant des plus actifs dans le parc zoologique. Merci Rääffu. Je remercie également la bourgeoisie de Boujean de son hospitalité et la ville de Bienne pour les subventions.

Je vous souhaite à tous une année du parc zoologique belle et positive. Votre Präsi.

Hans-Peter Habegger remet à Raphael Anetzhofer un bon-cadeau en remerciement de son activité en faveur du parc zoologique.

Le gardien d'animaux, Peter Zimmermann, présente l'effectif actuel des animaux.

Le parc zoologique fonctionne de manière très satisfaisante et la détention des animaux est correcte. Il s'agit essentiellement de nombreux jeunes animaux, qui sont actuellement visibles.

L'assemblée remercie le président et le gardien d'animaux pour leurs rapports et approuve ceux-ci par applaudissements.

4. Rapport du trésorier

Avant que le trésorier présente son rapport, il ne manque pas de remercier lui aussi le président pour son inlassable engagement. Il prie également de l'excuser pour l'erreur dans l'invitation. La date était correcte mais pas le jour de la semaine.

Le trésorier, le Dr Claus Hysek, présente le bilan et les comptes annuels.

Il doit annoncer que les comptes 2014 de l'association du parc zoologique bouclent avec une perte de CHF 41'299.31. Cela est uniquement dû au fait que la subvention de la ville de Bienne a été réduite de CHF 120'000.00 précédemment à CHF 81'000.00 actuellement.

Le capital de l'association s'élevait à CHF 165'887.61. Si l'on retire la perte de l'exercice, il reste encore CHF 124'588.30. Le fonds pour les réparations contient CHF 60'000.00 et les deux legs, après le prélèvement pour la volière, représentent ensemble encore un montant de CHF 854'670.00.

Le capital de l'association, sans les legs affectés, suffirait juste pour les trois prochaines années si la subvention de la ville ne retrouvait pas son ancien niveau à partir de 2016, ce qui nous l'espérons ne devrait pas arriver après la décision positive pour le parc zoologique du Conseil de ville d'avril 2015. Car il est absolument vital que le montant des subventions de la ville permette de couvrir les salaires.

Les legs ne peuvent être utilisés que pour l'agrandissement et l'embellissement du parc, non pour couvrir les charges courantes de fonctionnement. Nous devons chaque année rendre compte de l'utilisation de l'argent de ces legs à chacun des notaires mandatés.

Les cotisations permettent de payer les soins aux animaux, nourriture comprise. Les salaires doivent être couverts par les subventions. Tout le reste, réparations et investissements inclus, doit être financé par des dons et des legs. L'association peut

elle-même financer le parc zoologique pour autant que les subventions pour les salaires nous parviennent. En cas de suppression ou de réduction de celles-ci, l'existence du parc est remise en question, à court ou moyen terme.

Le trésorier peut faire des annonces positives concernant le financement de la volière: Nous avons reçu CHF 260'500.00 de sponsoring. Ont versé CHF 40'000.00 ou plus: Fonds de la loterie du canton de Berne, Fondation Vinetum Bienne et Stotzer-Kästli-Stiftung Münsingen. Ils sont donc sponsors de diamant. Ont versé entre CHF 20'000.00 et CHF 40'000.00: Entreprise Jacot Des Combes & Cie. SA Bienne, fondation Karl et Nelly Wälti Bienne, Steinbruch Vorberg AG Bienne. Ils sont donc sponsors or. Ont versé entre CHF 10'000.00 et CHF 20'000.00: Pharmacie de Boujean Bienne, Bourgeoisie de Boujean, entreprise Franconi & Grob SA Bienne. Ils sont donc sponsors argent. Ont versé moins de CHF 10'000.00 les entreprises et institutions suivantes: AXA Winterthur Bienne, Banque cantonale Bernoise Bienne, Büchler Glas AG Bienne, Société de musique de Boujean et UBS SA Bienne. Ils sont donc sponsors bronze. Tous les sponsors seront mentionnés nommément sur un tableau spécial, qui sera prochainement apposé sur la volière.

En plus de ces sponsorings de CHF 260'500.00 reçus, nous avons prélevé CHF 60'000.00 sur le legs Walter et CHF 51'925.80 sur le legs Petremand. Le parc zoologique a donc contribué avec CHF 111'925.80, soit un bon 31% des coûts, sur ses propres fonds. La nouvelle volière est ainsi entièrement payée.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Le rapport des vérificateurs des comptes, signé par M. Ruedi Habegger et Mme Edith Grob, est présenté et lu par Claus Hysek

Les rapports du trésorier et des vérificateurs des comptes sont approuvés à l'unanimité. Décharge est ainsi accordée au trésorier et au comité.

6. Cotisation 2015

La cotisation n'est pas modifiée et reste, comme l'année passée, à CHF 20.00 par membre. La cotisation de CHF 20.00 par membre est approuvée à l'unanimité.

7. Budget 2015

Claus Hysek présente le budget 2014 qui, du côté des dépenses, reste dans le cadre des années précédentes, avec un montant de CHF 201'000.00. Du côté des recettes, comme en 2014, une réduction de CHF 40'000.00 est à nouveau prévue en raison de la diminution de la subvention de la ville de Bienne. Des recettes d'un montant de CHF 160'200.00 sont prévues. Il en résulte une perte de CHF 40'800.00.

Le budget est approuvé à l'unanimité par les personnes présentes.

9. Propositions des membres

Aucune proposition n'a été soumise dans les délais.

10. Divers

Ruedi Habegger remet au président un chèque de CHF 3'625.00. Cette somme a été recueillie à l'occasion de son 60^e anniversaire, pour lequel il a demandé à ses amis

de faire un don pour le parc zoologique en lieu et place de cadeaux. Le président le remercie pour ce geste généreux.

Heinz Reiff remercie le comité pour le travail qu'il a accompli durant toute l'année. Il suggère que les visiteurs du parc zoologique soient comptés, afin que l'on puisse prouver le nombre de personnes venues.

Le président remercie toutes les personnes présentes de leur participation à l'assemblée générale, de leur fidélité et de leur intérêt pour le parc zoologique et clôt l'assemblée.

Clôture de l'assemblée: 21.00 heures.

L'assemblée est suivie par l'exposé de Monsieur Michael Zimmermann du bureau KBP: Natur Umwelt Verkehr, Berne, qui présente l'assainissement et la renaturation de la Leugene durant les derniers 20 ans.

Le rédacteur du procès-verbal:

Le secrétaire

Rolf Iseli